**Avis de participation à une réunion d’Information Syndicale**

**à transmettre à votre IEN**

## Mme/M.

Professeur des Ecoles / Instituteur(trice) Le

Ecole : *Nom adresse*

### à Monsieur le Directeur Académique s/c de Madame l’Inspectrice, Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale

Circonscription de :

Objet : droit des fonctionnaires à l’information syndicale pendant le temps de travail (décret n° 82-447 du 28 mai 1982 – arrêté du 29 août 2014).

Monsieur le Directeur Académique,

J’ai l’honneur de solliciter l’application du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 (droit à l’information syndicale pendant le temps de travail – 9h par an dont 3h pendant le temps devant élèves)

⯈ pour participer **pendant mon service devant élèves** à la réunion d’information syndicale organisée par le
SNUDI-FO, le mercredi …………………………… de 9h à 12h à ……………………………………. (commune).
⯈ pour participer à une réunion d’information syndicale pendant le temps de travail **(hors service d’enseignement)** dont je vous communiquerai la date dès que j’en aurai connaissance

Ces 3 heures de réunion seront déduites

de l’animation pédagogique du  …………………………………………………..

de la réunion de cycle du  …………………………………………….....................

de la réunion du Conseil des maîtres du  ………………………………………..

de la réunion du Conseil d’école du ………………………………………………

de la formation M@gistère

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur Académique, mes très respectueuses salutations.

*Signature*